

# BILAN DES DONNÉES 2015



A I R A Q  
Atmo Aquitaine



SURVEILLANCE  
DE LA QUALITÉ DE L'AIR  
EN **AQUITAINE**

[airaq.asso.fr](http://airaq.asso.fr)

# Bilan des données 2015

## Landes

Rédaction	Sarah LE BAIL, Ingénieur d'études Pierre-Yves GUERNION, Responsable Études
Vérification	Pierre-Yves GUERNION, Responsable Études
Approbation	Patrick BOURQUIN, Directeur
Date	07/03/16
Référence	Rapport n° ET/PE/16/03
Nombre de pages	17



# SOMMAIRE

<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>3</b>
<b>I. LES LANDES .....</b>	<b>4</b>
I.1. BILAN DES ALERTES .....	4
I.2. RESPECT DES VALEURS LIMITES ET VALEURS CIBLES .....	4
I.3. VALEURS REPÈRES .....	5
I.4. ÉVOLUTIONS MENSUELLES DES POLLUANTS .....	5
I.5. ÉVOLUTIONS DÉCENNALES DE LA QUALITÉ DE L'AIR .....	6
I.6. AGGLOMÉRATION DE DAX .....	8
I.6.1. Bilan des indices de qualité de l'air .....	8
I.6.2. Historique des indices ATMO .....	8
I.6.3. Bilan des normes .....	9
I.6.4. Respect des valeurs limites et valeurs cibles .....	9
I.6.5. Valeurs repères .....	10
I.6.6. Évolutions mensuelles des polluants .....	10
I.6.7. Évolutions décennales de la qualité de l'air .....	11
I.7. AGGLOMÉRATION DE MONT-DE-MARSAN .....	12
I.7.1. Bilan des indices de qualité de l'air .....	12
I.7.2. Historique des indices CITEAIR .....	12
I.7.3. Bilan des normes .....	13
I.7.4. Respect des valeurs limites et valeurs cibles .....	13
I.7.5. Valeurs repères .....	13
I.7.6. Évolutions mensuelles des polluants .....	14
I.8. ZI DE TARTAS .....	15
I.8.1. Bilan des normes .....	15
I.8.2. Respect des valeurs limites .....	15
I.8.3. Valeurs repères .....	15
I.8.4. Évolutions mensuelles des polluants .....	16
I.8.5. Évolutions décennales de la qualité de l'air .....	16

## AVANT-PROPOS

AIRAQ fait partie du dispositif français de surveillance et d'information sur la qualité de l'air. Sa mission s'exerce dans le cadre de la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie du 30 décembre 1996 et de ses décrets d'application. À ce titre et compte tenu de ses statuts, AIRAQ est garant de la transparence de l'information sur les résultats de ces travaux selon les règles suivantes :

- AIRAQ est libre de leur diffusion selon les modalités de son choix : document papier, communiqué, résumé dans ses publications, mise en ligne sur son site Internet.
- Les données contenues dans ce rapport restent la propriété d'AIRAQ.
- AIRAQ s'engage à proposer en téléchargement sur son site Internet la dernière version de ses rapports d'étude. Il est de la responsabilité du lecteur de s'assurer qu'il a bien en sa possession la version à jour du document.
- Toute utilisation partielle ou totale de ce document doit faire référence à AIRAQ et au titre complet du rapport. AIRAQ ne saurait être tenue responsable des interprétations, travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux pour lesquels l'association n'aura pas donné d'accord préalable.

## I. LES LANDES

Le département des Landes est couvert par trois stations de mesures :

- une station urbaine de fond : Dax – Centre de secours (NO<sub>2</sub>, PM10, PM2.5 et O<sub>3</sub>)
- une station de proximité automobile : Mont-de-Marsan, avenue du Maréchal Foch (PM10, PM2.5 et NO<sub>2</sub>)
- une station de proximité industrielle : Tartas (PM10 et SO<sub>2</sub>)

Au 31 décembre 2015, les procédures en vigueur sont régies par l'arrêté suivant :

- Arrêté n°2015-637 du 9 décembre 2015 relatif au déclenchement des procédures d'information-recommandations et d'alerte en cas d'épisode de pollution de l'air ambiant par le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), les particules en suspension (PM10) et l'ozone (O<sub>3</sub>) sur le département des Landes

### I.1. Bilan des alertes

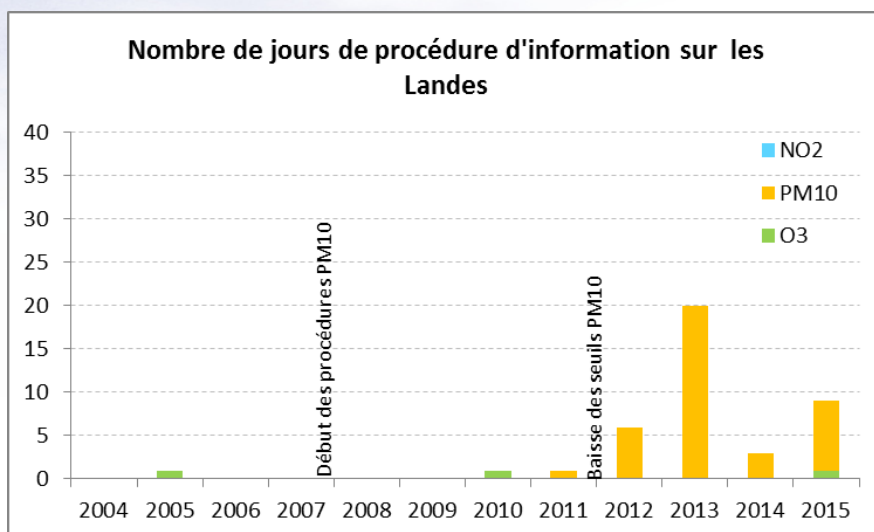


Figure 1 : nombre de jours de procédure d'information et de recommandations dans les Landes

En 2015, dans les Landes, il y a eu 9 jours de procédure d'information et de recommandations (8 aux particules en suspension et 1 à l'ozone).

Aucune procédure d'alerte n'a été déclenchée sur les Landes depuis la mise en place des procédures en 2004 sur ce département.

### I.2. Respect des valeurs limites et valeurs cibles

Des valeurs limites et des valeurs cibles ont été précisées dans la réglementation européenne et française (cf. Annexe 2). Sur le département des Landes, aucun dépassement de valeur de référence n'a été enregistré sur les 5 dernières années. Néanmoins, le dépassement de la valeur limite pour les PM10 en 2007 a entraîné la mise en place d'un Plan de Protection de l'Atmosphère sur l'agglomération dacquoise.

### I.3. Valeurs repères

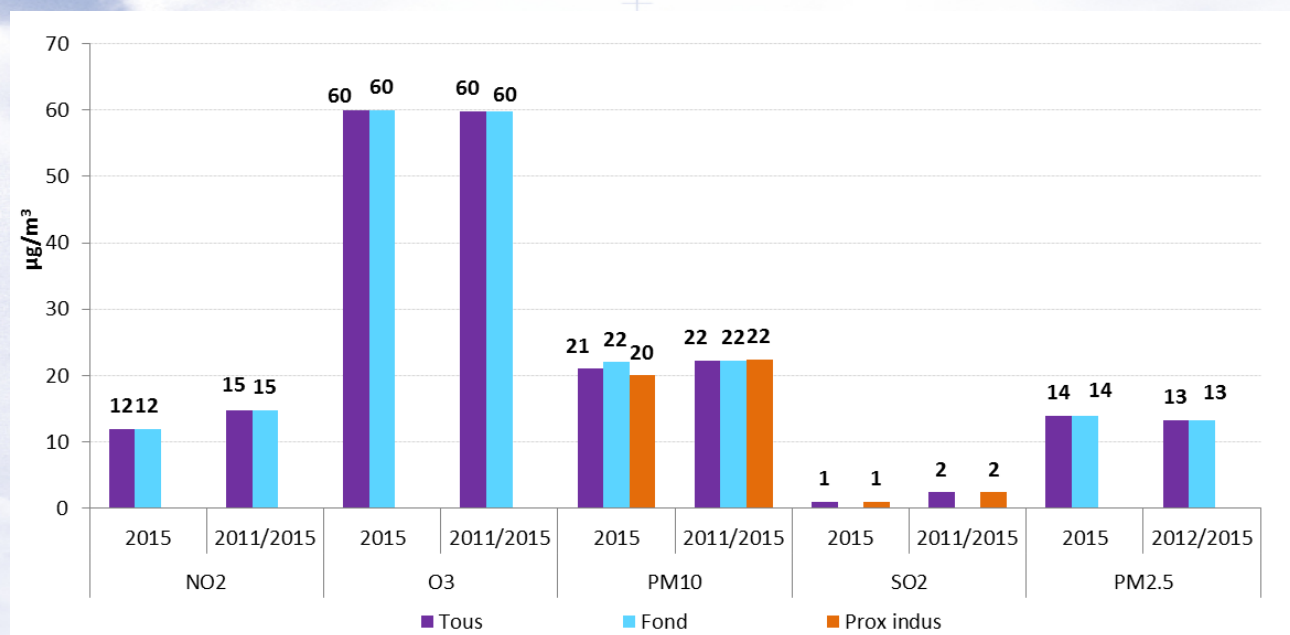


Figure 2 : valeurs repères par polluant dans les Landes

Les concentrations relevées en 2015 dans les Landes pour le dioxyde d'azote et le dioxyde de soufre sont globalement plus faibles que sur les cinq dernières années. A l'inverse, les niveaux en particules fines sont plus élevés. Enfin, pour l'ozone et les particules en suspension, les niveaux sont équivalents.

### I.4. Évolutions mensuelles des polluants

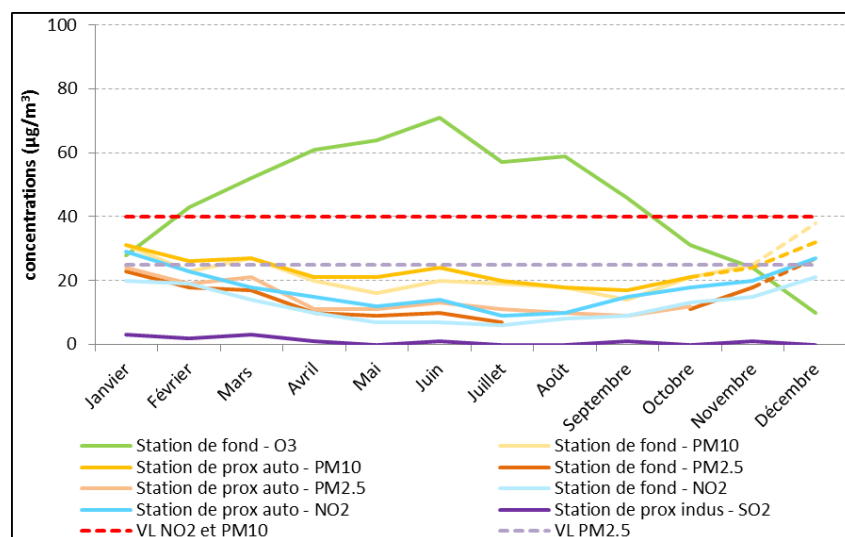


Figure 3 : évolutions mensuelles des polluants dans les Landes

Les concentrations en **particules en suspension et fines** évoluent de la même manière sur l'ensemble des sites. Les niveaux sont plus élevés traditionnellement en hiver, notamment en décembre. Les concentrations en **ozone**, polluant estival, sont plus élevées en juin. Les niveaux de **dioxyde d'azote** évoluent de la même manière sur les deux types de site avec des concentrations plus élevées en période hivernale. Le site de proximité automobile de Mont-de-Marsan voit ses niveaux plus élevés que le site de fond de Dax. Enfin, les niveaux de **dioxyde de soufre** sont relativement faibles tout au long de l'année.

N.B : les courbes en pointillé comportent moins de 75 % de données validées.

## I.5. Évolutions décennales de la qualité de l'air

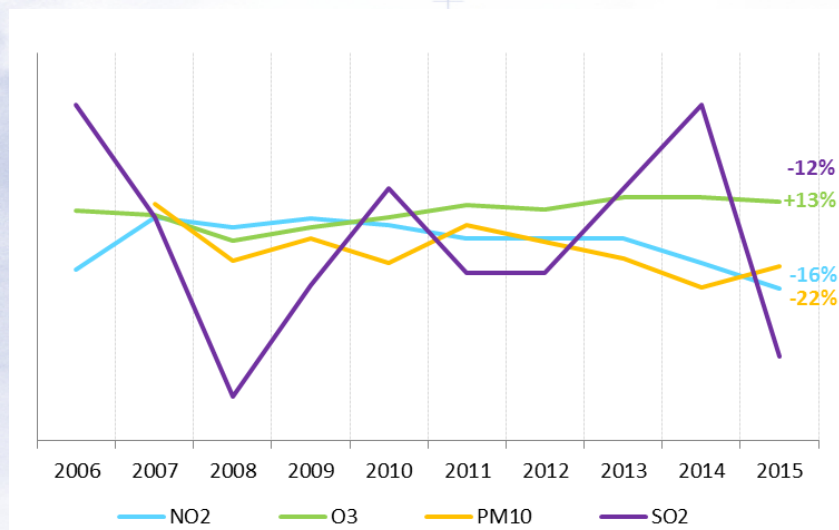


Figure 4 : évolutions décennales des polluants dans les Landes

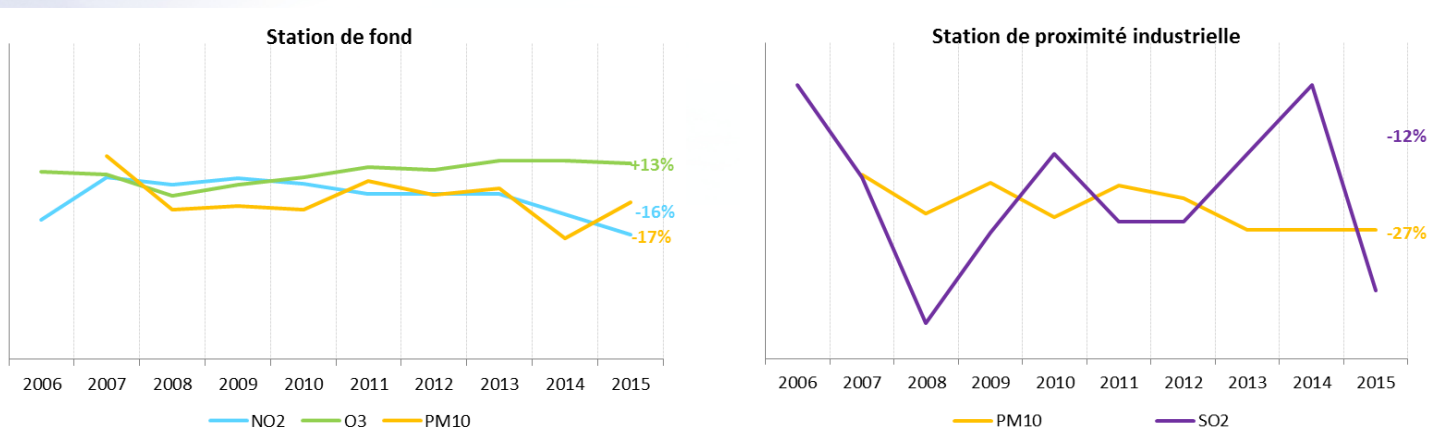


Figure 5 : évolutions décennales des polluants par typologie de station dans les Landes

- Les niveaux en **ozone** sont en hausse depuis 2008, même si une légère diminution est observée en 2015 par rapport à 2014. Les concentrations ont globalement augmenté de **13 %** depuis 2006.
- Les concentrations en **particules en suspension** confirment leur tendance baissière. Elles ont diminué de **22 %** depuis 2007. La station de proximité industrielle enregistre la plus forte baisse avec 27 % contre 17 % pour la station de fond.
- Les concentrations en **dioxyde d'azote** poursuivent également leur baisse en 2015. Elles ont diminué de **16 %** depuis 2006.
- Les concentrations en **dioxyde de soufre**, bien que faibles, ont eu un comportement erratique ces dernières années, tantôt à la baisse, tantôt à la hausse. Elles ont diminué de **12 %** par rapport à 2006.

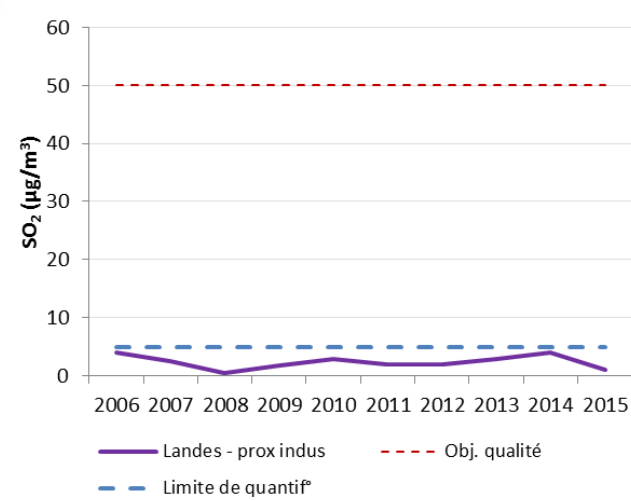
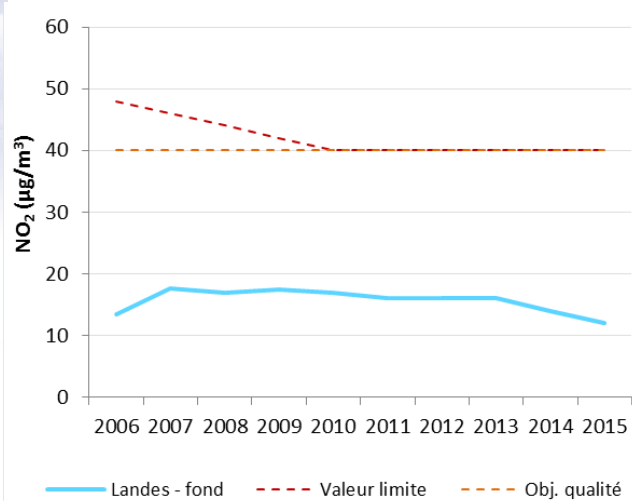
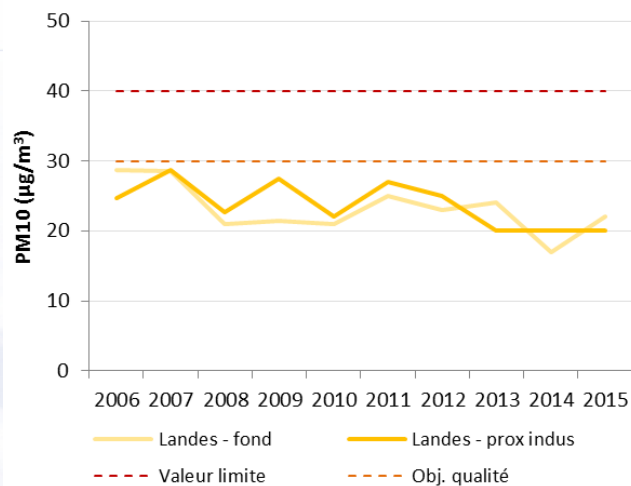
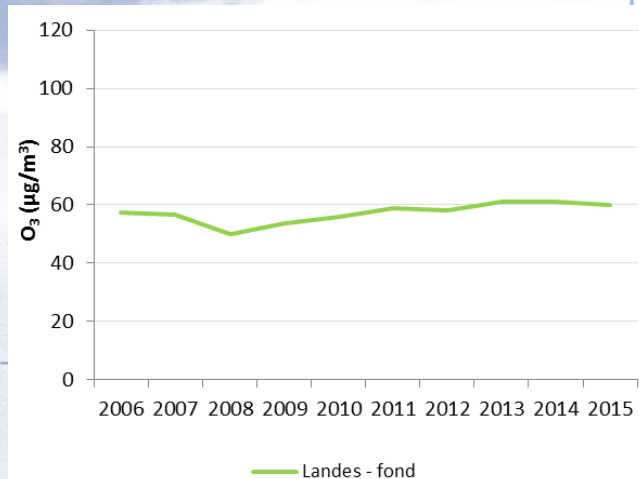


Figure 6 : évolutions pluriannuelles des concentrations de polluants dans les Landes



## I.6. Agglomération de Dax

### I.6.1. Bilan des indices de qualité de l'air

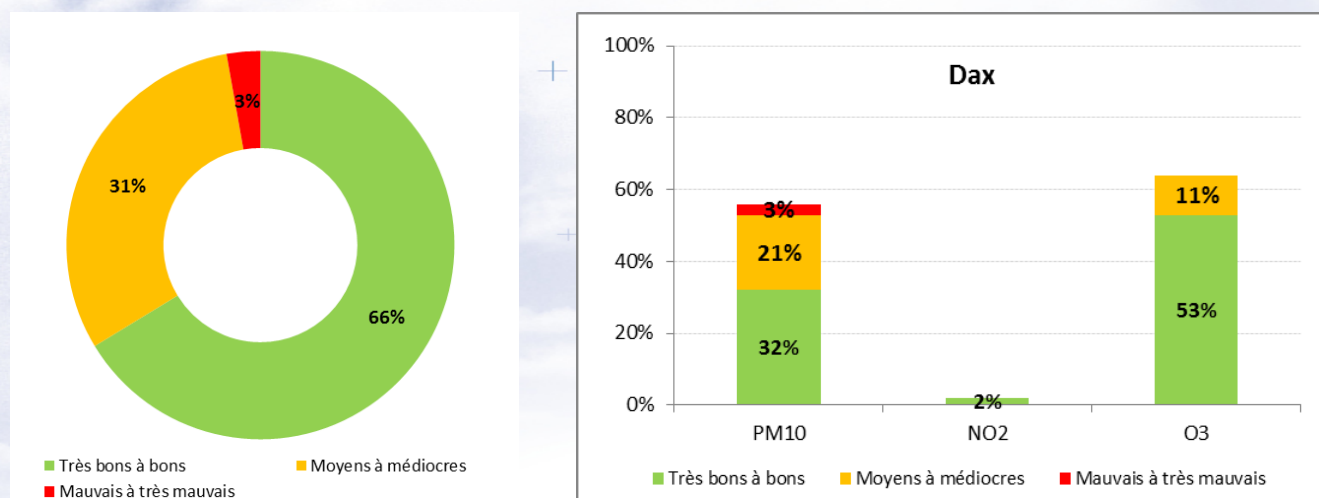


Figure 7 : bilan de l'indice ATMO et responsabilité des polluants sur l'agglomération de Dax

Les indices de qualité de l'air relevés sur l'agglomération de Dax ont été « très bons à bons » 66 % de l'année. Ils ont été qualifiés de « moyens à médiocres » 31 % de l'année et de « mauvais à très mauvais » 3 % de l'année.

L'ozone est principalement responsable des indices avec 64 % des indices observés dont 53 % de contribution pour les indices « très bons à bons ». Viennent ensuite les particules en suspension qui contribuent à 56 % aux indices dont 32 % aux indices « très bons à bons », 21 % aux indices « moyens à médiocres » et 3 % aux indices « mauvais à très mauvais ».

N.B : la somme des pourcentages est supérieure à 100 % car plusieurs polluants peuvent être conjointement responsables des indices.

### I.6.2. Historique des indices ATMO

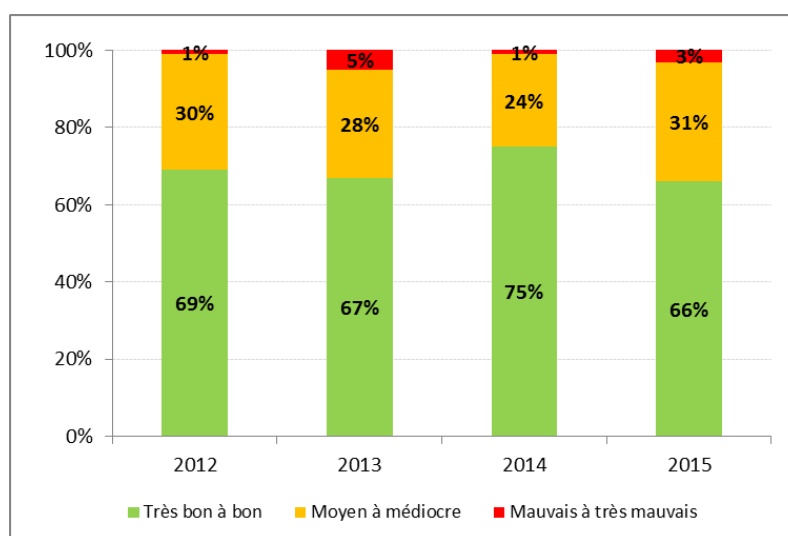


Figure 8 : historique des indices ATMO sur l'agglomération de Dax

Après une année 2014 particulièrement favorable, les indices ATMO observés en 2015 sont globalement conformes à la moyenne observée sur les 4 dernières années, soit une légère dégradation par rapport à 2014.

N.B : l'historique ne peut se faire qu'à partir de 2012 en raison du changement de l'échelle d'indice des PM10 au 01/01/12.

### I.6.3. Bilan des normes

Normes	Respect des normes		Dax
SIR O <sub>3</sub> H 180	Oui	Maximum horaire	176
SA3 O <sub>3</sub> H 360	Oui	Maximum horaire	176
SA2 O <sub>3</sub> 3H 300	Oui	Nombre d'occurrences	0
SA1 O <sub>3</sub> 3H 240	Oui	Nombre d'occurrences	0
VC O <sub>3</sub> 8H 120	Oui	Nombre de dépassements en jours*	6
OQ O <sub>3</sub> 8H 120	Non	Nombre de dépassements en jours	6
-	-	Moyenne estivale	60
SIR PM10 24H 50	Non	Maximum journalier	72
SA PM10 24H 80	Oui	Maximum journalier	72
VL PM10 35J max > 50	Oui	Nombre de dépassements en jours	8
VL PM10 A 40	Oui	Moyenne annuelle	22
OQ PM10 A 30	Oui		22
VL PM2.5 A 25	Oui	Moyenne annuelle	14
VC PM2.5 A 20	Oui		14
OQ PM2.5 A 10	Non		14
SIR NO <sub>2</sub> H 200	Oui	Maximum horaire	100
SA NO <sub>2</sub> 3H 400	Oui	Nombre d'occurrences	0
VL NO <sub>2</sub> 18H max > 200	Oui	Nombre de dépassements en heures	0
VL NO <sub>2</sub> A 40	Oui	Moyenne annuelle	12

Tableau 1 : bilan vis-à-vis des décrets en vigueur sur l'agglomération de Dax

\* en moyenne sur 3 ans

### I.6.4. Respect des valeurs limites et valeurs cibles

Des valeurs limites et des valeurs cibles ont été précisées dans la réglementation européenne et française (cf. Annexe 2). Sur l'agglomération de Dax, aucun dépassement de valeur de référence n'a été enregistré sur les 5 dernières années. Néanmoins, le dépassement de la valeur limite pour les PM10 en 2007 a entraîné la mise en place d'un Plan de Protection de l'Atmosphère sur l'agglomération dacquoise.

## I.6.5. Valeurs repères

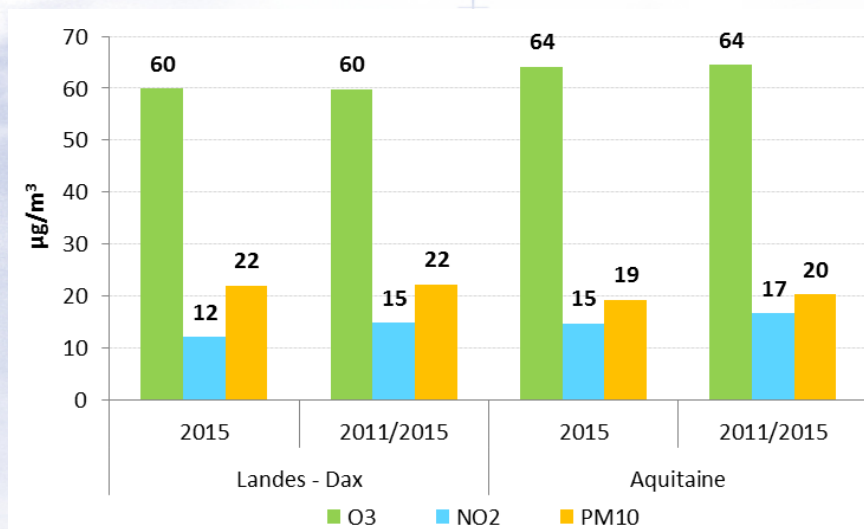


Figure 9 : valeurs repères par polluant sur l'agglomération de Dax

Les concentrations en ozone relevées à Dax cette année sont conformes à la moyenne des 5 dernières années sur la station. Elles sont, en revanche, plus faibles que les données régionales. Concernant le dioxyde d'azote, les concentrations de 2015 sont plus faibles que la moyenne des 5 dernières années et également plus faibles que les données régionales. Concernant les particules en suspension, les concentrations de 2015 sont conformes à la moyenne des 5 dernières années, mais, contrairement à l'ozone, sont plus élevées que les données régionales.

## I.6.6. Évolutions mensuelles des polluants

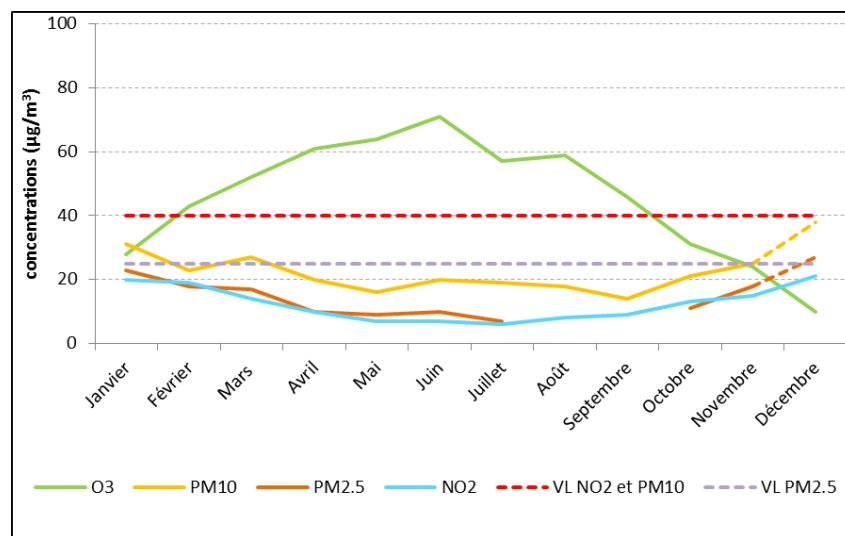


Figure 10 : évolutions mensuelles des polluants sur l'agglomération de Dax

Les concentrations en **ozone** sont plus élevées en période estivale, notamment en juin, en lien avec les conditions météorologiques. Les **particules en suspension**, les **particules fines** et le **dioxyde d'azote** voient leurs niveaux plus élevés en hiver notamment en janvier et en décembre, périodes propices aux pics de pollution.

N.B : les courbes en pointillé comportent moins de 75 % de données validées.

## I.6.7. Évolutions décennales de la qualité de l'air

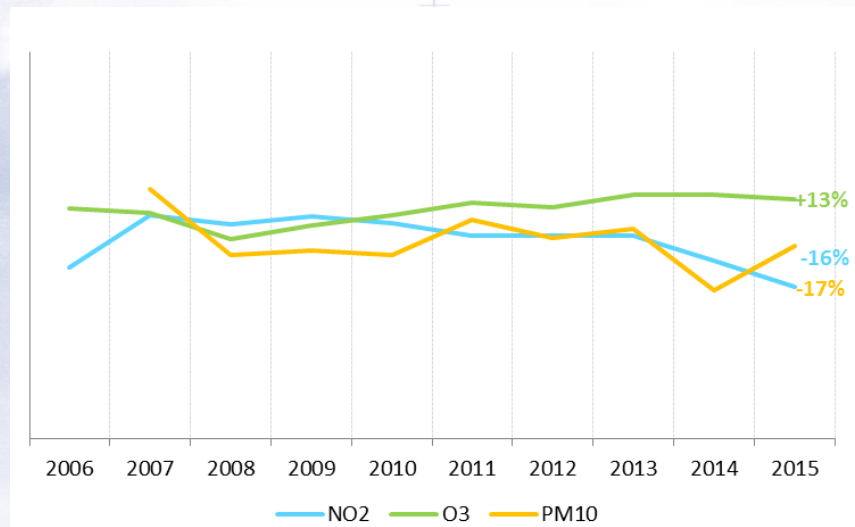
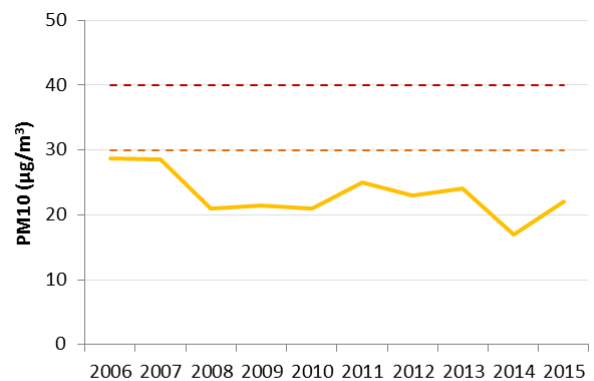
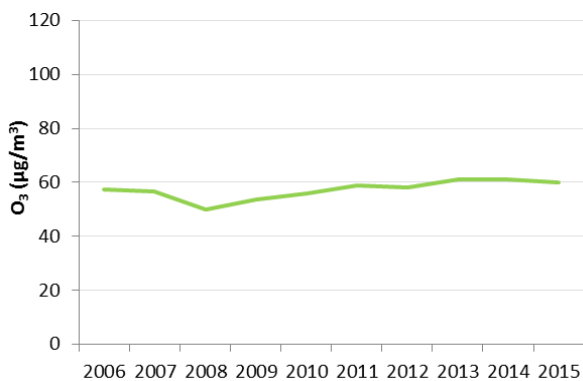


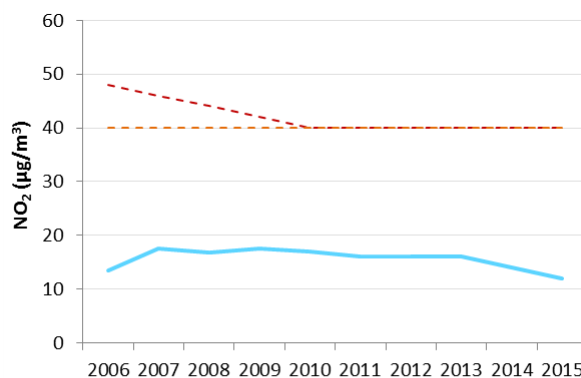
Figure 11 : évolutions décennales des polluants sur l'agglomération de Dax

- Les concentrations en **ozone** augmentent progressivement depuis 2008 mais sont stables par rapport à l'année dernière. Depuis 2006, les concentrations ont augmenté de **13 %**.
- Les concentrations en **particules en suspension** poursuivent leur tendance à la baisse. Depuis 2007, les concentrations ont diminué de **17 %**.
- Les niveaux en **dioxyde d'azote** poursuivent leur baisse et ont diminué depuis 2006 de **16 %**.



— Dax

— Dax    - - - Valeur limite    - - - Obj. qualité



— Dax    - - - Valeur limite    - - - Obj. qualité

Figure 12 : évolutions pluriannuelles des concentrations de polluants sur l'agglomération de Dax

## I.7. Agglomération de Mont-de-Marsan

### I.7.1. Bilan des indices de qualité de l'air

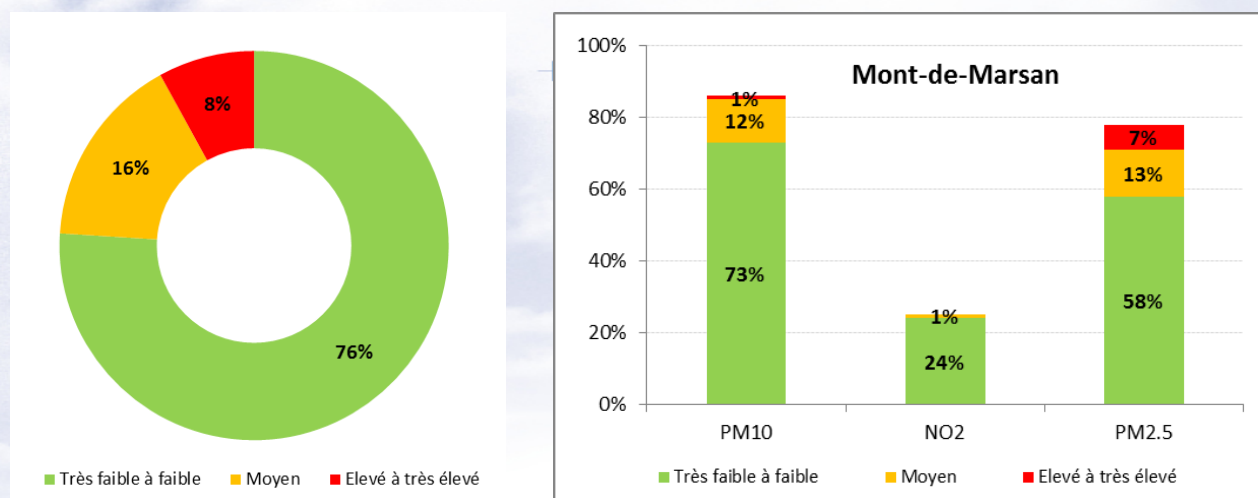


Figure 13 : bilan de l'indice CITEAIR et responsabilité des indices sur l'agglomération de Mont-de-Marsan

L'indice de qualité de l'air en proximité automobile de la station de Mont-de-Marsan a été « très faible à faible » 76 % de l'année. Il a été « moyen » 16 % de l'année et « élevé à très élevé » 8 % de l'année.

Les particules en suspension contribuent à 86 % aux indices dont 73 % aux indices « très faibles à faibles », 12 % aux indices « moyens » et 1 % aux indices « élevés à très élevés ». Le dioxyde d'azote, quant à lui, contribue pour 25 % aux indices, quasi-uniquement pour les indices « très faibles à faibles ». Les particules fines contribuent à 78 % aux indices dont 58 % aux indices « très faibles à faibles », 13 % aux indices « moyens » et 7 % aux indices « élevés à très élevés ».

N.B : la somme des pourcentages est supérieure à 100 % car plusieurs polluants peuvent être conjointement responsables des indices.

### I.7.2. Historique des indices CITEAIR

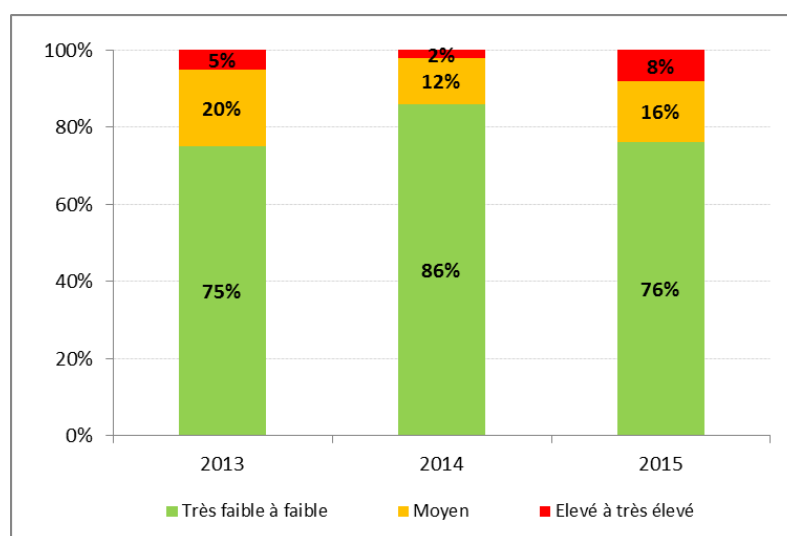


Figure 14 : historique des indices CITEAIR sur l'agglomération de Mont-de-Marsan

Les indices CITEAIR relevés en 2015 sur Mont-de-Marsan sont assez proches de ceux observés en 2013, et moins bons qu'en 2014, année particulièrement favorable en terme de qualité de l'air.

N.B : l'historique ne peut se faire qu'à partir de 2013, l'indice CITEAIR n'étant pas calculé auparavant sur la région.

### I.7.3. Bilan des normes

Normes	Respect des normes		Mont-de-Marsan
SIR PM10 24H 50	Non	Maximum journalier	90
SA PM10 24H 80	Non	Maximum journalier	90
VL PM10 35J max > 50	Oui	Nombre de dépassements en jours	6
VL PM10 A 40	Oui	Moyenne annuelle	24
OQ PM10 A 30	Oui		24
VL PM2.5 A 25	Oui	Moyenne annuelle	15
VC PM2.5 A 20	Oui		15
OQ PM2.5 A 10	Non		15
<b>SIR NO<sub>2</sub> H 200</b>	Oui	<b>Maximum horaire</b>	<b>121</b>
<b>SA NO<sub>2</sub> 3H 400</b>	Oui	<b>Nombre d'occurrences</b>	<b>0</b>
<b>VL NO<sub>2</sub> 18H max &gt; 200</b>	Oui	<b>Nombre de dépassements en heures</b>	<b>0</b>
<b>VL NO<sub>2</sub> A 40</b>	Oui	<b>Moyenne annuelle</b>	<b>17</b>

Tableau 2 : bilan vis-à-vis des décrets en vigueur sur l'agglomération de Mont-de-Marsan

### I.7.4. Respect des valeurs limites et valeurs cibles

Des valeurs limites et des valeurs cibles ont été précisées dans la réglementation européenne et française (cf. Annexe 2). Sur l'agglomération de Mont-de-Marsan, aucun dépassement de valeur de référence n'a été enregistré depuis la mise en place de la station de mesures fin 2012.

### I.7.5. Valeurs repères

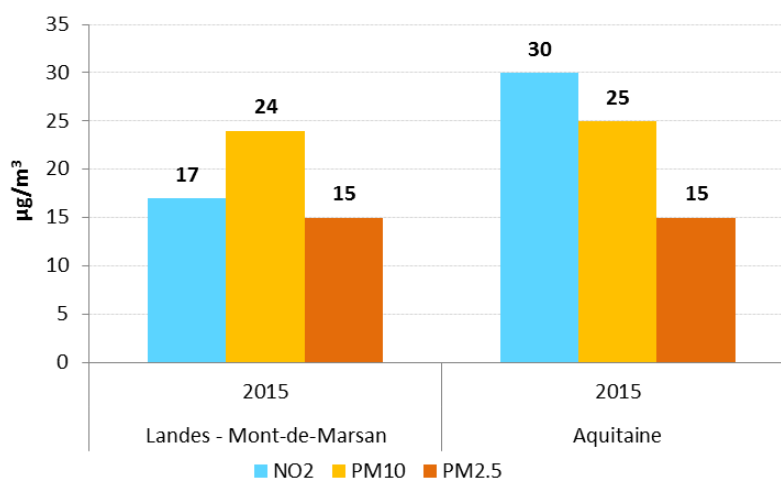


Figure 15 : valeurs repères par polluant sur l'agglomération de Mont-de-Marsan

Les concentrations en dioxyde d'azote relevées à Mont-de-Marsan cette année sont nettement plus faibles que les données régionales. Quant aux particules en suspension, elles sont également plus faibles que les données régionales mais dans une moindre mesure que pour le dioxyde d'azote. Enfin, pour les particules fines, les données observées sur Mont-de-Marsan sont dans la moyenne régionale.

## I.7.6. Évolutions mensuelles des polluants

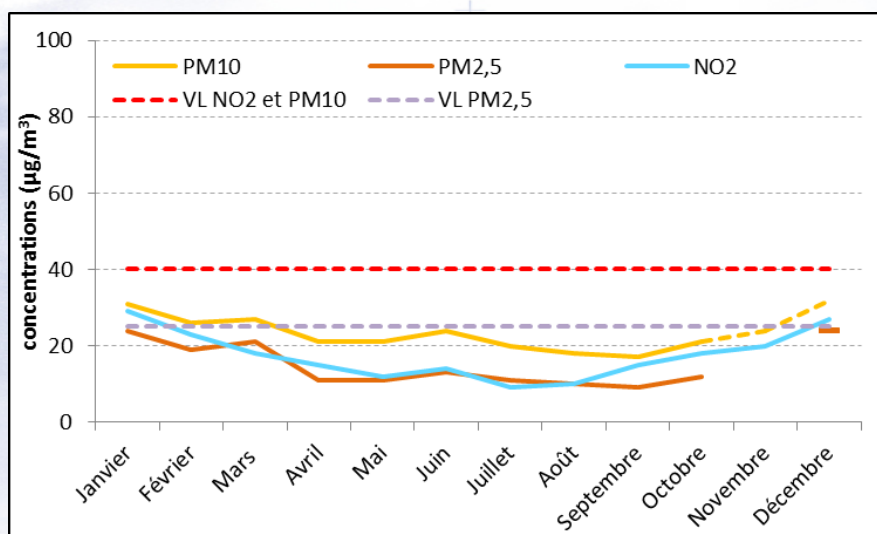


Figure 16 : évolutions mensuelles des polluants sur l'agglomération de Mont-de-Marsan

Les **particules en suspension**, les **particules fines** et le **dioxyde d'azote** voient leurs niveaux plus élevés en hiver notamment en janvier et en décembre, périodes propices aux pics de pollution.

N.B : les courbes en pointillé comportent moins de 75 % de données validées.

## I.8. ZI de Tartas

### I.8.1. Bilan des normes

Normes	Respect des normes		Tartas
SIR PM10 24H 50	Non	Maximum journalier	87
SA PM10 24H 80	Non	Maximum journalier	87
VL PM10 35J max > 50	Oui	Nombre de dépassements en jours	2
VL PM10 A 40	Oui	Moyenne annuelle	20
OQ PM10 A 30	Oui		20
SIR SO <sub>2</sub> H 300	Non	Maximum horaire	699
SA SO <sub>2</sub> 3H 500	Oui	Nombre d'occurrences	0
VL SO <sub>2</sub> 24H max > 350	Oui	Nombre de dépassements en heures	2
VL SO <sub>2</sub> 3J max > 125	Oui	Nombre de dépassements en jours	0
OQ SO <sub>2</sub> A 50	Oui	Moyenne annuelle	1

Tableau 3 : bilan vis-à-vis des décrets en vigueur sur la ZI de Tartas

### I.8.2. Respect des valeurs limites

Des valeurs limites ont été précisées dans la réglementation européenne et française (cf. Annexe 2). Sur la ZI de Tartas, aucun dépassement de valeur limite n'a été enregistré sur les 5 dernières années.

### I.8.3. Valeurs repères

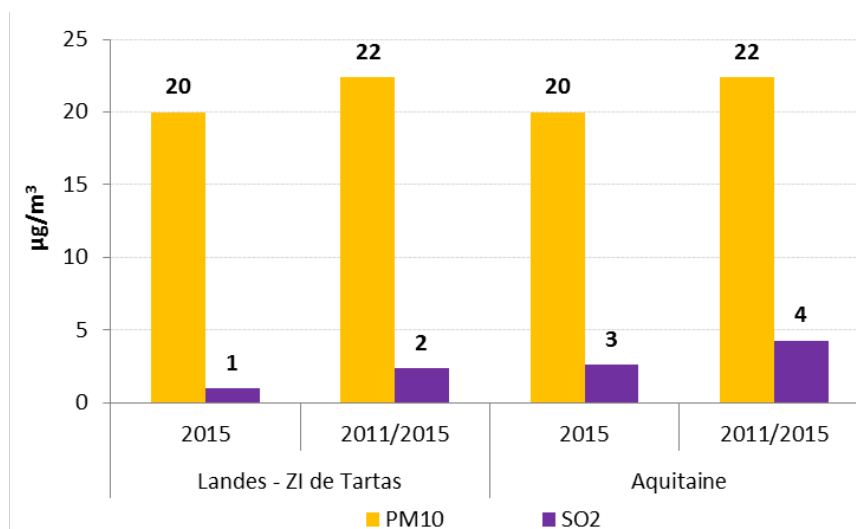


Figure 17 : valeurs repères par polluant sur la ZI de Tartas

Les concentrations en particules en suspension et en dioxyde de soufre relevées sur la ZI de Tartas cette année sont plus faibles que la moyenne des 5 dernières années sur la station. La station de Tartas est la seule à mesurer des particules en suspension en proximité industrielle. Aussi, les données régionales sont les données de la ZI. Concernant les concentrations en dioxyde de soufre, elles sont plus faibles que les niveaux régionaux du fait de la présence de la ZI de Lacq qui concentre les plus gros émetteurs de la région.



#### I.8.4. Évolutions mensuelles des polluants

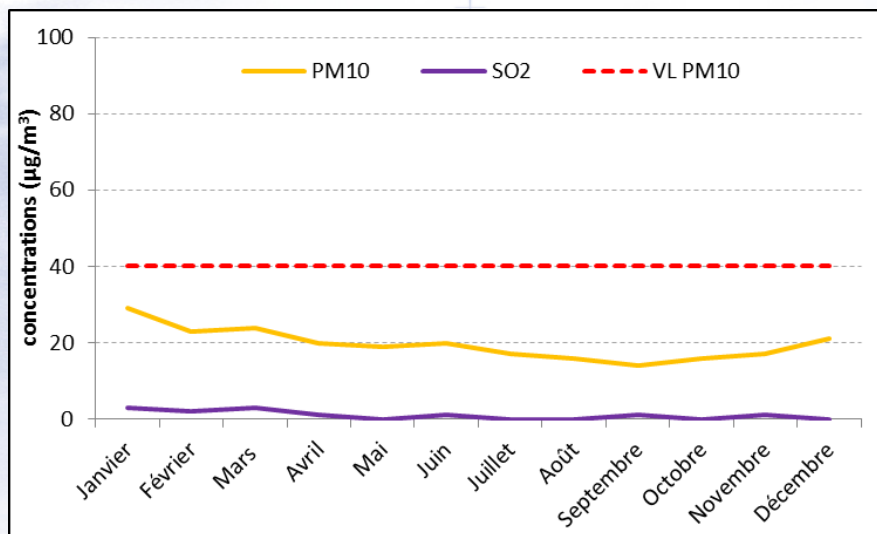


Figure 18 : évolutions mensuelles des polluants sur la ZI de Tartas

Les **particules en suspension** voient leurs niveaux plus élevés en hiver notamment sur le 1<sup>er</sup> trimestre. Quant aux niveaux de **dioxyde de soufre**, ils sont faibles tout au long de l'année.

#### I.8.5. Évolutions décennales de la qualité de l'air

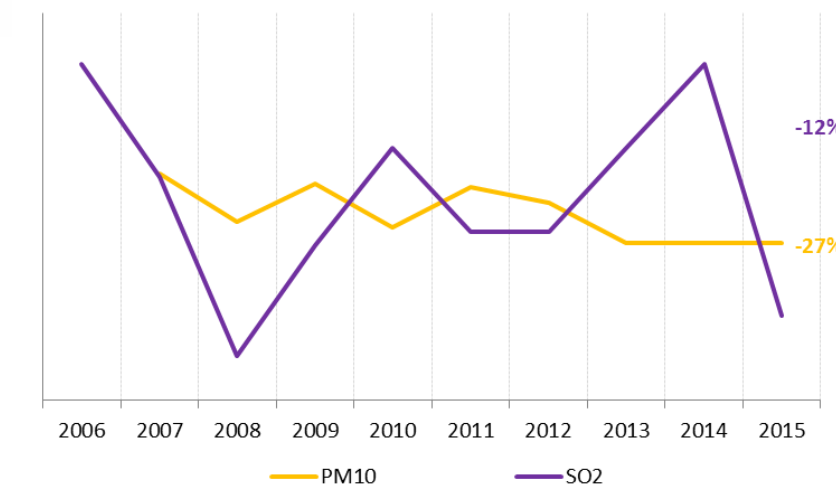


Figure 19 : évolutions décennales des polluants sur la ZI de Tartas

- Les concentrations en **particules en suspension** sont globalement à la baisse. Depuis 2007, les concentrations ont diminué de **27 %**.
- Les concentrations en **dioxyde de soufre**, bien que faibles, ont eu un comportement erratique ces dernières années, tantôt à la baisse, tantôt à la hausse. Elles ont diminué de **12 %** par rapport à 2006.

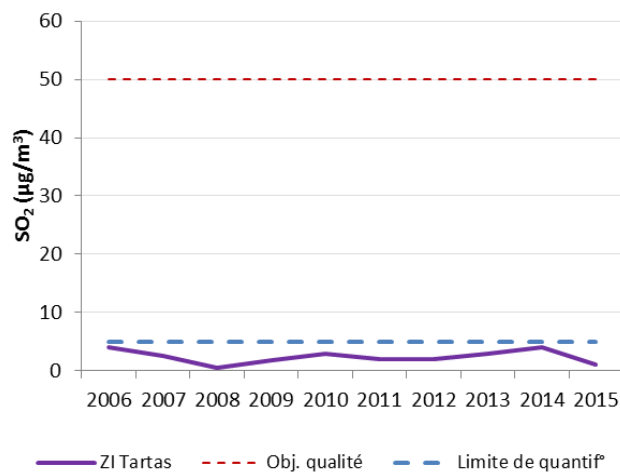
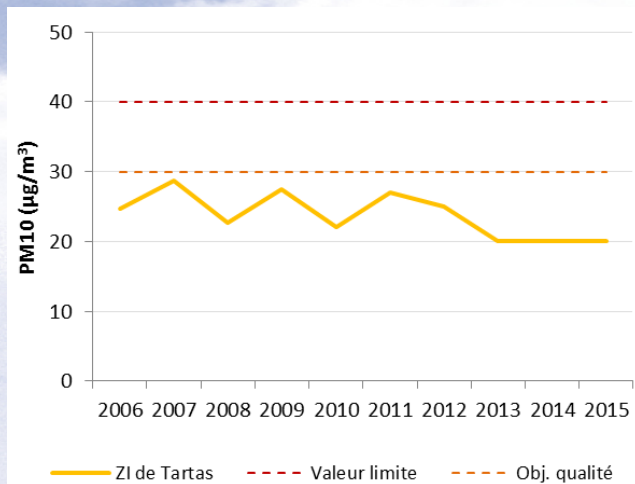


Figure 20 : évolutions pluriannuelles des concentrations de polluants sur la ZI de Tartas



[airaq.asso.fr](http://airaq.asso.fr)



**A I R A Q**  
**Atmo Aquitaine**

**SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN AQUITAINE**

Parc d'activités de Chemin Long - 13, allée James Watt - CS30016 - 33692 Mérignac  
Tél. 05 56 24 35 30 - Fax 05 56 24 24 06



Toute utilisation partielle ou totale de ce document doit faire référence à AIRAQ. AIRAQ ne saurait être tenue responsable des interprétations, travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux pour lesquels l'association n'aura pas donné d'accord préalable. AIRAQ se dégage de toute responsabilité quant à l'exploitation ultérieure de ses données par un tiers. Elle rappelle que toute utilisation partielle ou totale de ses données doit faire mention de la source. ©AIRAQ